



engagements

La crise, c'est eux, la solution, c'est nous !

Les huit organisations syndicales landaises, que compte notre département, se sont mises d'accord pour faire des propositions et demander l'ouverture de négociations qui place le « social » au coeur des réponses à la crise.

Le gouvernement doit mettre le « social » au centre de sa politique économique et :

- ➔ revaloriser le Smic, les minima sociaux, les pensions et les retraites, conditionner toute aide publique, tout allègement de cotisations sociales à des contreparties mesurables en matière d'emploi, de qualification et de rémunération,
- ➔ mettre en oeuvre un plan ambitieux en faveur de l'emploi et de la qualification des jeunes,
- ➔ prolonger l'indemnisation des demandeurs d'emploi en fin de droit. Donner à Pôle-Emploi les moyens nécessaire à l'accompagnement personnalisé des demandeurs d'emplois,
- ➔ supprimer la défiscalisation des heures supplémentaires et le bouclier fiscal, mettre à contribution les stock-options au titre de la solidarité, consacrer ces ressources nouvelles au financement des mesures sociales,
- ➔ renoncer dans les fonctions publiques aux suppressions d'emplois prévues pour 2009 et 2010, s'engager à résorber la précarité et tenir ses engagements en matière de négociations salariales. Ce sont des conditions pour des services publics de qualité qui répondent aux besoins de la population.

Le patronat doit, enfin, assumer ses responsabilités et engager des négociations sur :

- ➔ les politiques de salaires, les politiques industrielles, l'évolution de l'emploi au niveau des branches professionnelles, les rapports donneurs d'ordre - sous-traitants, pour maintenir et développer l'emploi et résorber la précarité,
- ➔ un accès facilité pour tous au chômage partiel, l'amélioration de la durée et du niveau de son indemnisation, associés à des formations qualifiantes,
- ➔ la répartition et la redistribution des richesses produites dans les entreprises, l'amélioration des salaires et la réduction des inégalités, notamment entre les femmes et les hommes, la reconnaissance des qualifications, l'utilisation des aides publiques au bénéfice de l'emploi,
- ➔ les mesures favorables à l'emploi des jeunes permettant leur insertion sociale et professionnelle durable,
- ➔ le respect et l'amélioration des droits syndicaux et des institutions représentatives du personnel.

